



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

droit du travail

Question écrite n° 36695

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la trop grande complexité de notre droit du travail. Le code du travail français est passé de six cents articles en 1973 à plus de dix mille articles aujourd'hui. La comparaison avec le droit suisse est probante puisqu'il ne comporte que cinquante-quatre articles. Cette situation ne fait que complexifier les charges des entreprises et décourager l'initiative. Il lui demande si le Gouvernement a l'intention de remettre à plat notre droit du travail, réforme structurelle très attendue.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36695

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 septembre 2013](#), page 9190

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)